

## RYTHMES • Peillon, Hamon, c'est toujours non

Le Décret Hamon sur les rythmes ne règle pas les problèmes posés par la réforme Peillon, il en crée de nouveaux. Réunir sur un après-midi les activités périscolaires répond uniquement à une partie des préoccupations budgétaires des mairies. Le Décret Hamon pousse à généraliser des journées de 6 heures, à l'encontre des motivations supposément chrono-biologiques de la réforme. Pire, l'allègement des semaines en raccourcissant les vacances crée un cadre horaire global sur l'année, ce qui va vers l'annualisation du temps de travail des personnels. Cela permettra aux communes de « municipaliser » le calendrier des vacances.

Cette réforme des rythmes reste un outil de la territorialisation de l'école et de casse des statuts ; elle n'améliore en rien les conditions d'apprentissages et de réussite des élèves.

Dans beaucoup de département et de communes, les mobilisations ont repris en juin maintenant que les mairies annoncent leur projet. Comme l'intersyndicale SUD/CGT/FO/FAEN l'a réaffirmée le 26 mai : « le dossier n'est pas clos ». Nous ne pourrons compter que sur nos mobilisations pour imposer l'abrogation de cette réforme, la suspension de sa mise en œuvre et une tout autre réforme pour l'école, ses élèves et ses personnels. C'est le sens de la campagne que la fédération SUD éducation a relancé sur le thème : « Rythmes scolaires, on ne lâche pas l'affaire ! »

## LUTTES • Converger pour gagner

A la SNCF, la grève reconductible n'a pas été lancée sans raison par SUD rail et la CGT : en vue de l'ouverture à la concurrence du transport de voyageurs, l'entreprise est démantelée (réorganisations, suppressions de postes, découpage des activités, multiplication des filiales, généralisation de la sous-traitance) et le projet de loi vise à éclater le système ferroviaire SNCF-RFF en 3 entités.

La lutte ne faiblit pas contre une convention d'assurance chômage qui prévoit des reculs historiques : baisse des seuils minimaux d'indemnisation pour tou-te-s, baisse des cumuls entre droits acquis et salaires, augmentation des différés d'indemnisation, recul des dispositifs de maintien d'allocation... Les « droits rechargeables » seraient un recul pour une majorité avec un report interminable du versement des droits rechargés à cause notamment des mécanismes combinés avec les reculs de l'activité réduite et des différés d'indemnisation.

Les politiques libérales ont des conséquences dans tous les secteurs. Faire converger les luttes est une nécessité, comme cela a commencé à se dessiner ici ou là mi-juin. Seul un affrontement global pourra changer les rapports des forces, stopper l'austérité et imposer des alternatives.

ne ratez pas la  
3<sup>e</sup>



Montreuil 28-29 juin

[www.foire-autogestion.org](http://www.foire-autogestion.org)

POUR VOUS TENIR  
AU COURANT DES LUTTES,  
DE L'ACTUALITÉ SYNDICALE :  
[WWW.SUDEDUCATION.ORG](http://WWW.SUDEDUCATION.ORG)